

RÈGLEMENT DU CAMPUS LE ROSEY

Strictement interdit

Possession ou consommation de drogues, de toute nature

Possession ou consommation de boissons alcoolisées sur le campus

Fumeur. Dans le cadre de sa politique globale de santé, Le Rosey demande aux élèves de ne pas fumer. Les étudiants de l'Académie ne peuvent fumer que dans une zone désignée.

Santé et sécurité

Pendant la nuit, des agents de sécurité patrouillent sur le campus et peuvent être appelés en cas de besoin.

L'accès au Rosey est fermé pour empêcher la présence de visiteurs non autorisés.

Les étudiants de l'Académie doivent porter un bracelet spécial équipé d'une puce électronique. Si l'étudiant perd son bracelet, il devra en informer immédiatement le directeur administratif et payer CHF 50, - pour en obtenir un nouveau.

Manières et comportement général

Les bonnes manières sur le campus doivent être empreintes de courtoisie : on salue les gens poliment ; les portes doivent être maintenues ouvertes pour la personne suivante ; on proscrie le langage vulgaire ; on se couvre la bouche quand on tousse ; on ne crache ni ne jette de débris sur le sol ; les toilettes sont laissées propres. Les visiteurs du campus doivent être accueillis de façon courtoise et chaleureuse.

Les manières de table sont dictées par la coutume suisse. On mange le dos droit et avec les mains sur la table, non pas les coudes. On mange en portant les aliments à la bouche et non en baissant la tête sur l'assiette.

En général, sur le Campus du Rosey, les étudiants de l'Académie doivent :

- Maintenir les installations affectées à l'Académie propres et ordonnées : la « Salle verte » de l'Académie, les salles d'entraînement et les salles de répétition.
- Respecter les heures de repas au restaurant Le Rosey.
- Respecter la sécurité et les horaires d'accès au *Paul & Henri Carnal Hall*, notamment pendant le quartier d'hiver. Tous les étudiants doivent quitter le campus avant 22h.
- Respecter les heures d'accès et la procédure d'accès aux salles de répétitions individuelles.
- Respecter les horaires d'accès aux installations sportives du Rosey.
- Demander la permission au directeur administratif, si l'étudiant a des visiteurs
- Ne jamais utiliser de nourriture ou de boissons dans les installations musicales (salle de la Camerata, salles de répétitions, etc.)
- Toujours demander l'autorisation d'utiliser l'équipement du Rosey au Carnal Hall.

Sanctions

Après chaque infraction aux règles, un avertissement sera envoyé à l'étudiant. Après trois avertissements par écrit, le renvoi sera notifié à l'étudiant fautif. Une violation grave des règles (vol, drogue, non-respect de la communauté de Rosey, violation d'une loi suisse) peut entraîner une expulsion immédiate de l'IMMA.